

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Moret, 6 octobre 1882

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (430r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Moret, 6 octobre 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50819>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 octobre 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Moret \[Troyes\]](#)

Lieu de destination 5, boulevard du 14 Juillet, Troyes (Aube)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe Moret qu'un instituteur lui fait défaut et il lui demande s'il est possible de reprendre leurs pourparlers sur son recrutement et celui de sa fille. Il lui demande de lui indiquer le nom des communes où il a enseigné, les adresses des personnes auprès desquelles il pourrait se renseigner sur lui et de répondre aux questions de sa lettre du 18 septembre 1882 relatives à sa fille.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#)

Personnes citées [Moret \[Troyes\] \[madame\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Quimper 6 juillet 99.

Monsieur Moro.

Un des instituteurs que j'avais arrêté me fait défaut, je viens en conséquence vous demander si il serait encore possible de reprendre nos pourparlers pour vous et Mad^e notre fille?

Dans l'affirmative, je vous prierai de me donner le moyen de communiquer où nous sommes.

professe, les adresses des personnes qui peuvent me renseigner complètement sur notre passé et, en ce qui concerne Mad^e notre fille, de répondre aux questions posées dans ma lettre du 1^{er} juil.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités parfaites.

Sodin